

Consortium METABIO INCUBIO'BREEDING

Résumé Kfé 3

Mémento intervention Kfé n°3 :

Le troisième Kfé du consortium Incubio'Breeding, qui s'est déroulé le lundi 27 mars 2023, a réuni 40 participants (68% INRAE, 32% Autres) pour débattre des **différents modèles d'agricultures biologiques et des espèces et variétés nécessaires à cette diversité.**

Les interventions :

Dominique Desclaux, du département Biologie et Amélioration des Plantes d'INRAE, a proposé une présentation de quatre modèles d'agricultures biologiques répartis selon deux axes : un axe agro-technique (*se limiter au respect du cahier des charges vs. se tourner vers une reconception du système*) et un axe socio-économique allant d'une logique *individuelle vers une gouvernance collective.*

Les quatre modèles proposés sont les suivants :

- **Le modèle "Label"** correspond à une agriculture biologique dite de "substitution", où les produits chimiques (engrais, pesticides) utilisés en conventionnel sont substitués par ceux permis par le cahier des charges de l'AB. Les marchés nationaux ou d'exportations dictent leurs critères, qui sont principalement liés au progrès génétique (rendement, qualité technologique des productions). Certaines variétés standardisées et homogènes du catalogue, multipliées en AB pourraient convenir à ce modèle.
- **Le modèle "Marque"**, s'inscrit dans des logiques individuelles de type filières intégrées ou clubs. Il s'agit généralement de grands groupes coopératifs qui maîtrisent l'ensemble de la filière : de la sélection au produit fini. Ils sélectionnent donc les variétés les mieux adaptées à leurs propres contraintes de transformation. Les variétés sont généralement inscrites en liste VUIR (variétés à usages industriels réservés), ou bien font l'objet d'un contrat qui garantit aux agriculteurs, membres du club, le rachat de la totalité de leur récolte.
- **Le modèle Autonomie** rassemble des agriculteurs qui maîtrisent l'ensemble de la chaîne, depuis la sélection, la production des semences

jusqu'à la valorisation du produit fini. Les exemples les plus connus sont les « paysans-boulangers » ou les « paysans-pâtisseries ». Ils recherchent des variétés “anciennes”, locales, patrimoniales, identitaires, présentant une typicité. Les produits sont généralement valorisés en vente directe ou en partenariat local solidaire entre producteurs et consommateurs. Les variétés recherchées sont, pour des raisons de résilience, hétérogènes (type populations) et les critères visés sont principalement la satisfaction des clients.

- **Dans Le modèle Empowerment** l'objectif est de trouver un équilibre de durabilité en s'intéressant tout autant aux interactions agro-écologiques que socio-économiques. Ce système d'interactions complexes n'est possible que dans le cadre d'une démarche participative. Nous allons donc trouver des collectifs d'acteurs œuvrant ensemble dans des projets de sélection participative et recherchant des variétés diverses et multifonctionnelles.

À la suite de cette présentation, David Hidrot du GEVES, est intervenu sur la réglementation des variétés et semences.

Pour pouvoir commercialiser une semence en tant que professionnel, la variété doit être inscrite au catalogue. En tant qu'amateur, le spectre de semences est beaucoup plus large et hétérogène. Les semences hors catalogue ne sont pas caractérisées comme variétés, il n'y a pas de descriptions officielles de celles-ci.

Un agriculteur bio peut utiliser des variétés issues d'une sélection en conventionnel ou issues d'une sélection en AB. Dans tous les cas, les semences doivent avoir été multipliées dans des conditions bio. Si la variété est issue d'une sélection en conditions non AB, pour être inscrite au catalogue, elle doit satisfaire aux exigences des critères de DHS (*Distinction, Homogénéité, Stabilité*), et de VATE (*Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale*). Si la VATE est évaluée dans des conditions Bio, la variété peut être réputée adaptée à l'AB. Dans le cas d'une sélection en AB, la variété dite “biologique” (VB) peut être inscrite au catalogue si elle satisfait aux critères de DHS (*adaptés éventuellement aux VB*), et de VATE évalués en conditions d'AB. Enfin, En effet, les MHB (matériel hétérogène biologique) sont des matériels qui revendiquent une hétérogénéité dès leurs dépôts et qui par conséquent ne font pas l'objet d'étude au champ. Une simple notification est de rigueur (sous réserve de justification de sélection en AB et d'une dénomination validée par un comité d'expert).

Par ailleurs, il y aura à partir du 1^{er} juillet 2023 et pendant 7 ans, une expérimentation temporaire sur 6 espèces (maïs, blé, seigle, orge, chou rave et carotte) qui offre la possibilité aux variétés sélectionnées en bio de pouvoir déroger aux règles d'homogénéité sur certains caractères pour pouvoir être inscrites (ces caractères sont identifiés dans les directives 2022/1647 et 2022/1648). A noter que cette dérogation n'est pas obligatoire.

Discussions en sous-groupe

Un temps en sous-groupe a permis de réfléchir collectivement aux questions suivantes : **“Si demain l'AB devenait majoritaire, quelle serait la place pour chacun des 4 modèles présentés ? Quel impact a cette répartition sur les variétés, semences, les plants et leurs produits finis ?** Un sondage réalisé suite aux présentations a mis en avant que, sur les 27 réponses : 38% pensent que le modèle “label” aura dans le futur une place plutôt prépondérante ; 27% pensent que le modèle “Marque” sera faiblement voire très faiblement représenté ; 22% estiment que le modèle “Autonomie” occupera une position intermédiaire ; et enfin, 19% pensent que le modèle “Empowerment” serait plutôt faiblement représenté. Les participants semblent donc penser que le modèle “label” soit dans l'état actuel, le plus propice à se développer et donc à prendre une place majoritaire en agriculture biologique. Par ailleurs, l'augmentation de l'un ne veut pas dire disparition des autres. D'autant que les modèles “empowerment” et “autonomie” permettent de répondre à une diversité d'acteurs.

Questionnement et remarques des participants à la suite de l'exposé

Questionnement :

“Est-ce que la notification apporte une protection ? Est-ce que la notification permet la commercialisation ?”

David H. : “Depuis le 1er Janvier 2022 la notification de matériel hétérogène est possible en Europe, cela permet de commercialiser 3 semaines après la réalisation de la notification. En revanche, ce n'est pas possible de protéger ce matériel avec une notification”

“Quelle est la définition de "variété multifonctionnelle" dans le modèle Empowerment ?”

Dominique D. : “Lorsque nous allons à la rencontre d'agriculteurs de ces groupements-là, certains vont dire “Ce qui nous importe aussi c'est la beauté du paysage”. Donc, la couleur d'un épi va avoir une importance dans ce

contexte-là, presque autant qu'un rendement peut-être, parce qu'elle va apporter une certaine beauté au paysage. Derrière le mot multifonctionnel il y a l'idée que ce qui est recherché, ce ne sont pas les critères agronomiques classiques.”

“Certains agriculteurs ont des besoins de retrouver la maîtrise de leur exploitation / production et ne souhaitent plus apparaître comme des sous-traitants de l'aval. Dans quel modèle peuvent-ils se retrouver ?”

Dominique D. : “Ces agriculteurs peuvent tout à fait se retrouver dans le modèle “Autonomie”. En effet, comme son nom l'indique, il y a derrière ce modèle une volonté forte de retrouver une autonomie des agriculteurs. Par ailleurs, cette démarche est de nature individuelle ce qui renforce cette idée.”

Dans le fil de discussion : autres questions/remarques des participants

“Quand on porte une innovation on se fait vite rattraper, il faut constamment se renouveler. Si on veut des modèles originaux, il faut les protéger et éviter de les banaliser. Alors, comment un travail de fond est-il valorisé par la filière, par la société ?”

“Les modèles “Marque” et “Label” seront majoritaires car les motivations pour passer du conventionnel vers l'agriculture biologique restent des opportunités marchandes. Il y a quand même des possibilités de progression vers les modèles “empowerment” et “Autonomie”. Comment faire pour que ça n'implose pas ? “

Quelle est l'implication du consommateur dans l'évolution de ces modèles ?”

“Des exploitations respectent les directives européennes avec des objectifs divers dont améliorer la productivité et la qualité. Et à l'opposé il y a des exploitations qu'on pourrait appeler “militantes” qui ont davantage un respect des territoires, des hommes etc...”

“Chez les ruminants il y a une diversité dans les modèles intensifs et extensifs en termes d'usage des terres. (Le pâturage est présent dans les deux cas mais la nature des surfaces, l'investissement et le niveau de production sont différents) Les deux restent pour autant en agriculture biologique.”

“Il y a une différence entre le bio et le bio. Autrement dit, il y a des petites fermes produisant peu, qui peuvent être caractérisées comme des structures bio, mais qui ne sont pas labellisées et à l'inverse il y a des grandes productions qui sont labellisées agriculture biologique. “

“La diversité des agricultures biologiques est une nécessité mais pas une condition. Il y a des formes plus ou moins industrielles et des formes davantage bio ++”.

“Certaines motivations de consommations au bio ne sont pas dans le cahier des charges du label : le local, le mode de vente, le vrac etc... “

“Il ne faut surtout pas qu'un modèle qui a plus d'argent en étouffe un autre. La diversité existe et existera c'est humain mais il est important que des modèles même partagés par moins de personnes puissent exister.”

“Le modèle autonomie est décrit comme individuel alors que, est-ce que ce ne serait pas une façon de faire plutôt collective qui ne serait pas pour plaire au client mais une vraie démarche environnementale et relevant du militantisme”.

“Il faut éduquer le consommateur pour qu'il accepte la "pomme moche" et des pains "moins aérés”

“Plus de 50% d'AB ne se fera qu'avec des contraintes réglementaires, ou des coûts de production beaucoup plus faibles, ou de subventions importantes pour baisser le prix d'accès pour les consommateurs”.

“S'il s'agit de l'agroécologie, il restera de la bio sur les modèles “Empowerment” et “Autonomie” et auquel cas la valeur marchande de cette bio serait élevée avec un soutien public fort ou des consommateurs qui n'achètent pas qu'un produit mais tout ce qui va avec (un modèle social)”.

”Les modèles “Marque” et “Labels” ne tiennent pas sans les modèles “Autonomie” et “Empowerment””

Quels impacts ont chacun des modèles sur les besoins en variétés, semences et plants ?

Réaction / Questionnement des participants :

- “Quels sont les principaux semenciers qui se lancent dans la sélection en conduite biologique ?”
- “N'y-a-t-il pas de circuit de reconnaissance variétale pour des MHB hors sélection en AB ?”
- “Est-ce qu'il ne pourrait pas être pertinent de partir du besoin des consommateurs pour la sélection des variétés ? “
- “Quel poids de la semence et du matériel végétal dans ce changement d'échelle ? ”
- “Si l'agriculture bio devenait majoritaire, pour le modèle dit “Label” il faudrait un choix de critères de sélection qui soit compatible et adapté. En ce qui

concerne les modèles de reconception, il faudrait repenser les modes de sélection en repensant le système de culture.”

- “Il peut être intéressant de faire recours au RPG (Ressources génétiques) pour adapter la génétique aux spécificités locales.”
- “Il peut être pertinent de travailler sur l'association de culture et la sélection de variétés adaptées à de nouvelles pratiques ou de nouveaux systèmes de culture.”
- “Partir des consommateurs pour la sélection des variétés dans les modèles est une bonne piste de départ.”
- “Les cahiers des charges SIQO bloquent la création variétale, et l'utilisation de variétés différentes de celles incluses dans les cahiers des charges. Ce qui mène donc aux questions suivantes : Quelles variétés et SIQO selon les filières ? Les SIQO autorisent-ils la diversité variétale ?”
- “Si 40% des agriculteurs actuellement en conventionnel passent en bio, tout d'abord il y a des phases de transition. Et, il paraît impossible de penser sélectionner par soi-même.”

Réflexion et perspective par Stéphane Bellon, INRAE :

Stéphane Bellon, chercheur au département d'économie et sciences sociales d'INRAE, a été invité à proposer des perspectives en lien avec le sujet .

Un premier point essentiel qu'il observe au sujet de la diversité, et qui par ailleurs s'est retrouvé dans les groupes de paroles, c'est de dépasser une description souvent dichotomique opposant en bio productivité et militantisme, extensif et intensif, industriel et paysan etc... Selon lui, plutôt qu'opposer ces modèles, il est important de garder un certain gradient. La (re)présentation des quatre modèles permet donc d'aborder le sujet de la diversité différemment, d'en estimer les conséquences en termes de besoins en matière de sélection. Cela laisse ouvert la possibilité d'un gradient pour passer d'un modèle à un autre. De cette manière, en multipliant les cases sans étanchéité entre celles-ci, et avec la présence d'interfaces nous ouvrons donc la perspective de transitions entre modèles.

Il a par la suite abordé le schéma : efficacité, substitution, reconception pour concevoir un système (axe “agrotechnique”). De manière générale, celui-ci s'adapte plutôt bien à plusieurs types d'agriculture. Néanmoins, en ce qui concerne l'agriculture biologique, cela n'est pas si linéaire, car si nous ne sommes pas en substitution, nous ne sommes pas en bio. Et, aujourd'hui en agriculture bio, une logique de meilleure efficacité peut dominer chez certains acteurs institutionnels qui sont dans une logique d'efficacité avec la sélection d'intrants bien particuliers qui

assurent l'efficacité d'un ou plusieurs modèles. Donc il faudrait tout d'abord sortir de cette logique "substitution-efficience" pour pouvoir imaginer comment nous pourrions attaquer cette phase de reconception du ou des modèles.

D'autre part, Stéphane Bellon a soulevé l'importance de l'échelle du temps dans l'interprétation de ces modèles. En effet, depuis 2018 et encore aujourd'hui de nombreuses actions sont en cours, nous pouvons en outre parler de massification de la bio. Il est donc important de garder en tête l'axe de la temporalité. Notamment dans l'idée d'un passage d'une catégorie, d'un modèle de bio à un autre cet axe est essentiel pour appréhender les transitions. Il est d'ailleurs utile de parler de transition (trajectoires de moyen à long terme) et non pas seulement de conversion (étape formelle de courte durée).

Enfin, un dernier questionnement proposé par Stéphane Bellon était la reconnaissance de la diversité à l'échelle nationale comme internationale. Il y a bien une reconnaissance implicite des diversités des modèles. Mais, toute la question des coexistences et pondérations des modèles de bio est vraiment à instruire aujourd'hui. Il faut s'assurer qu'il y aura quand même une unité à terme, avec des équilibres entre modèles. Il serait dommage dans le programme de changement d'échelle de la bio que de se retourner simplement vers une bio à deux vitesses, cette question d'inventer d'autres modèles du bio reste donc à l'ordre du jour.